



La journée des parieurs, jour de reconnaissance.



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Dimanche se déroulera à Longchamp une des plus belles réunions hippiques de l'année avec trois courses préparatoires à l'Arc de Triomphe. Est-il besoin de souligner ici que les deux piliers qui financent l'Institution sont les parieurs (les clients) et les propriétaires (les financiers) ? La considération que nous devons aux parieurs semble couler de source. Pourtant, certains se font entendre pour regretter un manque de concertation, de dialogue et de considération. Cette journée de Longchamp doit être l'occasion de clamer le contraire avec conviction.

La question de la représentativité

Toute organisation institutionnelle a besoin de contre pouvoirs crédibles pour mener un dialogue constructif. Je crois que l'Institution aurait tout à gagner à organiser encore davantage son dialogue commercial. Il ne peut être question d'autre chose. On ne doit pas, bien sûr, chercher à inclure des représentants des

Vendredi 12 septembre 2014 – N° 44

clients *es qualité* dans la gestion des courses ou la définition du calendrier et de l'offre de paris. On ne doit pas confondre client et financier. Les clients agissent comme tels : si ils apprécient le produit (en l'occurrence les paris), ils achètent, sinon ils s'abstiennent et orientent leur budget vers d'autres cieux.

Cela ne remet pas en cause la bonne volonté, la bonne foi, et l'utilité d'Eric Hintermann et de l'Association Nationale des Turfistes. J'ai eu plaisir à travailler avec elle, alors que Jean-Luc Lagardère m'avait confié le soin de présider une « Commission Parieurs » à France Galop. Les débats étaient instructifs, les conclusions pertinentes. Je suis en revanche plus dubitatif sur le très récent « Mouvement des Parieurs » agressif et virulent, aux méthodes parfois contestables, comme lorsqu'il a perturbé au printemps une réunion PMU à Lyon Parilly. Ses animateurs sortent du rôle d'une association de consommateurs, pour chercher à prendre celui de censeurs et de juges de la régularité des courses. Tout n'est pas parfait, mais elle ne me paraît pas en doute et les représentants des ministères de Tutelle sont là pour la contrôler. Cette garantie est réelle et rend bien peu crédible l'objet de ce « mouvement » : « *Informer les parieurs sur les irrégularités des courses. Leur faire part de nos constats de tricherie avérée et du manque de transparence !* »

Transparence

La transparence est bien le maître mot d'une activité de paris. Les parieurs sont les clients. Nous devons les écouter, les séduire, les convaincre. Toutes les instances de discussion

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



peuvent être imaginées, dès lors qu'elles sont fondées sur un respect mutuel. Le parieur doit être certain qu'il participe à un jeu honnête, sans embrouilles ni tricheries.

Je considère que l'organisation de notre système juridique permet aux courses françaises d'offrir des compétitions d'une équité indiscutable, et un jugement des courses parmi les meilleurs au monde. Il se compare plus que très favorablement aux arbitrages d'autres sports, dont nous aurions tort de nous rapprocher. Reste à communiquer davantage sur cette force de notre système, à y instiller chaque année davantage de cette indispensable transparence.

La question de l'accueil sur nos hippodromes est un point majeur également. Depuis 15 ans, les investissements dans beaucoup d'hippodromes ont bien modifié le produit «un jour aux courses». Comparez Fontainebleau, Pau, Toulouse, Deauville, Le Lion d'Angers, Chantilly Parilly, Pornichet, La Teste, Villeurbanne, Compiègne, Pont de Vivaux ou Moulins il y a une ou deux décennies et aujourd'hui... Quel chemin parcouru sur ces sites et bien d'autres qu'on pourrait citer. Les standards d'accueil changent et la concurrence s'adapte. Nos hippodromes forment ensemble un réseau commercial, un solide maillage régional et national qu'il faut sans cesse entretenir, adapter, rénover.

Quand à la politique des jeux, c'est bien sûr le GIE PMU qui est l'interlocuteur le plus légitime et le meilleur analyste des parieurs. Comme toute entreprise commerciale, il consulte sa clientèle par l'intermédiaire de panels selon des règles courantes du marketing, mais aussi avec des procédures particulières liées aux spécificités de son activité.

Enfin, il est clair que la presse spécialisée et les rubriques hippiques des journaux sont des relais entre les parieurs et l'Institution. Des relais qui permettent à l'Institution d'informer mais aussi aux parieurs de faire passer de nombreux messages. Ce contre-pouvoir n'est ni nouveau ni choquant. Il est même indispensable.

C'est aux Sociétés de Courses de décider.

On comprendra que l'argumentation d'une représentation des parieurs dans les instances de décisions des courses est sans objet. Après avoir consulté ses clients, une entreprise doit assumer son processus de décision. Imaginerait-on qu'un client de L'Oréal siège es qualité au Conseil d'Administration ? Non bien sûr.

A la veille de cette magnifique journée de Longchamp très opportunément associée à la journée des parieurs, je veux exprimer le vœu d'une communication renforcée mais apaisée avec le monde des parieurs, en osmose avec notre opérateur de prise de paris, le PMU. Ce dernier, au moment où il va revenir aux acteurs des courses de nommer un nouveau management, va devoir confirmer les ambitions de son plan 2020, et même les accélérer, avec le soutien d'investissements des sociétés de courses revus à la hausse, pour servir son action commerciale et donc la clientèle des joueurs.

Acteurs des courses, nous sommes tous des parieurs et nous en sommes fiers. Notre reconnaissance aux 6 millions de Français qui engagent chaque année des jeux aux courses n'est pas feinte.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr